



Continuité, consolidation et changement

Les décideurs politiques européens font le point sur les acquis de la politique européenne en matière d'EFP, ainsi que sur la méthode à utiliser pour continuer à progresser en dépit de la crise

«La coopération européenne en matière d'éducation et de formation a permis d'obtenir des résultats dans trois domaines: réforme des différents systèmes nationaux d'éducation et de formation tout au long de la vie et de certification; modernisation de l'enseignement supérieur et des systèmes d'enseignement et de formation professionnels (EFP); mise en place d'instruments européens en faveur de la qualité, de la transparence et de la mobilité. Toutefois, cela n'est pas encore suffisant, et la plupart des critères de référence fixés pour 2010 ne seront pas atteints». Dans cette déclaration, Ján Figel, commissaire européen chargé de l'éducation, de la formation, de la culture et de la jeunesse, évalue sans langue de bois les progrès réalisés entre 2002 et 2008 par les États membres de l'Union européenne (UE) dans la mise en œuvre du programme de travail Éducation et formation 2010.

M. Figel s'exprimait devant plus de 140 décideurs politiques, chercheurs, partenaires sociaux et praticiens issus de près de 30 pays différents, tous réunis à l'occasion de la conférence intitulée «Continuité, consolidation et changement: vers une ère européenne de l'enseignement et de la formation professionnels». Organisée par le Cedefop dans le cadre du programme de la présidence tchèque de l'UE, cette conférence s'est déroulée les 16 et 17 mars 2009 à Thessalonique. Publié le jour même de l'ouverture de la conférence, le rapport du Cedefop sur la politique européenne en matière d'EFP était au centre des débats. Le Cedefop a été mandaté pour publier tous les deux ans un rapport de suivi des progrès accomplis. La conférence était organisée autour des avancements réalisés dans le domaine de l'EFP, et plus particulièrement autour de la question suivante: comment préserver les progrès accomplis jusqu'à présent et poursuivre le renforcement de la coopération européenne, tout en s'adaptant à un marché du travail en pleine évolution et en affrontant une grave crise économique?

organisée entre la Commission européenne, les ministres des pays impliqués et les partenaires sociaux. Publié à la suite de cette réunion, le communiqué de Bordeaux soulignait l'importance de consolider les acquis du processus de Copenhague. Tous les participants à la conférence se sont accordés sur les résultats positifs de ce processus qui, comme l'a souligné le commissaire Figel, joue un rôle de soutien pour les réformes nationales.



Le commissaire Figel présente le dernier rapport du Cedefop sur la politique européenne en matière d'EFP, intitulé *Continuité, consolidation et changement*

Objectifs, outils et principes communs

Les priorités de la politique européenne en matière d'EFP sont définies dans le processus de Copenhague (un accord passé entre la Commission européenne, quelque 32 pays – dont l'ensemble des États membres de l'UE – et les partenaires sociaux afin de renforcer la coopération européenne dans le domaine de l'EFP).

La dernière évaluation du processus de Copenhague remonte à novembre 2008, à l'occasion d'une réunion

Ce processus a permis aux pays d'identifier les domaines dans lesquels œuvrer pour améliorer l'EFP. Tous souhaitent améliorer la qualité de la formation proposée et la rendre plus adaptée aux besoins du marché du travail. Les pays souhaitent également augmenter le nombre de participants aux parcours d'EFP. D'après une analyse menée par le Cedefop sur la base des projections de population établies en 2004 par Eurostat, en 2030, le nombre de jeunes diplômés de l'EFP aura baissé de 600 000 par rapport à 2005.

Bénéficiant du processus, tous les pays se sont efforcés d'introduire des réformes et des programmes qui consistent souvent à proposer des incitations financières tout en rendant plus flexible le passage du système d'enseignement général à l'EFP. L'accès à l'enseignement supérieur par le biais d'études d'EFP est également facilité. Afin de garantir l'accès à l'EFP pour tous, des initiatives spéciales ont également été mises en place pour soutenir les groupes vulnérables (voir encadré).

Exemples de réformes politiques

- Expansion/développement et mise en œuvre des cadres nationaux de certifications
- Mise en œuvre/élaboration de stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie pour groupes cibles spécifiques (personnes défavorisées, travailleurs âgés, femmes)
- Simplification de la reconnaissance des acquis d'apprentissage
- Développement de systèmes d'accréditation pour l'EFP et/ou l'enseignement supérieur
- Intégration de l'enseignement général dans l'ensemble des programmes EFP (CITE 3 et 4)
- Intégration de l'EFP dans l'enseignement général en tant que composante facultative
- Modularisation/double certification (combinant enseignement général et EFP)
- Incitations financières (par exemple sous forme d'incitations fiscales, de subventions, de bons d'étude, de comptes d'apprentissage, de plans d'épargne, de crédits abordables, de fonds de formation ou d'une combinaison de ces instruments)

Source: Rapport du Cedefop sur la politique européenne en matière d'EFP, 2008.

Les pays ont également expérimenté de nouvelles politiques d'EFP, notamment en créant des centres d'excellence professionnelle et en introduisant l'apprentissage dans l'enseignement supérieur. Présenté par Silvia Spattini, le contrat d'apprentissage proposé par l'université de Modène et de Reggio d'Émilie vient illustrer cette tendance. Il s'agit d'un contrat d'apprentissage destiné aux jeunes âgés de 18 à 29 ans, qui peut mener à une certification de l'enseignement secondaire supérieur, universitaire (y compris le doctorat) ou d'un autre type d'enseignement supérieur. Les apprentis sont salariés et bénéficient d'un plan individuel de formation. L'enseignement proposé réunit formation théorique, formation sur le lieu de travail et étude individuelle.

2009, année européenne de la créativité et de l'innovation, a également déclenché un débat sur le rôle de la créativité et de l'innovation dans les politiques d'EFP. Entre autres exemples de bonnes pratiques en la matière, citons les compétitions nationales organisées entre étudiants, ainsi que la promotion des activités culturelles et de la coopération entre étudiants de l'EFP et artistes, qui contribuent à développer des compétences clés telles que la pensée créative. D'autres

exemples d'innovation et de créativité sont actuellement recherchés, de même que la meilleure méthode pour intégrer ces qualités dans les politiques d'EFP.

Le processus de Copenhague n'a pas seulement conduit les pays à adopter des objectifs communs: des progrès significatifs ont également été réalisés en matière de développement d'outils et de principes européens. Le cadre européen des certifications (CEC) permet de comparer les différentes certifications européennes. Il contribue à accroître la mobilité entre les pays, mais également entre les différentes parties des systèmes nationaux d'enseignement et de formation, entre les différents secteurs économiques et dans l'ensemble du marché du travail.

Le CEC a joué un rôle de catalyseur de la réforme, en grande partie en raison des acquis d'apprentissage sur lesquels il repose et qui permettent d'évaluer ce qu'une personne est capable de faire à la fin d'une expérience d'apprentissage, quelle qu'elle soit. Si l'on considère l'importance accordée actuellement aux processus d'apprentissage (programmes, durée et lieu des études), cela constitue un changement radical de point de vue. Au cours de la conférence, Jens Bjørnåvold (expert du Cedefop spécialiste du CEC) a évoqué l'effet «boule de neige» de ce cadre européen. En effet, pratiquement tous les pays impliqués dans le processus de Copenhague ont développé, sont en train de développer ou ont prévu de développer des cadres nationaux de certifications à associer au CEC. Membre de l'Institut national de l'enseignement technique et professionnel de la République tchèque, Jikita Pohankova a démontré que la mise en place de cadres nationaux de certifications à associer au CEC favorise la transition de politiques destinées uniquement au secteur de l'EFP vers des politiques axées plus largement sur l'éducation et la formation tout au long de la vie. La Grèce travaille également à l'élaboration d'un cadre national de certifications. Konstantinos Kouskoulis, secrétaire général chargé de l'éducation et de la formation tout au long de la vie au sein du ministère grec de l'éducation nationale et des affaires religieuses, a fait remarquer que le CEC joue un rôle fondamental dans l'ouverture des systèmes européens d'éducation et de formation. Il a également confirmé l'engagement de son pays en faveur de la création d'un système d'éducation et de formation tout au long de la vie.

Autre outil issu du processus de Copenhague, Europass est un portfolio réunissant cinq instruments, disponible en 26 langues et destiné à faciliter la compréhension des compétences et des qualifications. Déjà populaire, Europass est chaque jour plus utilisé. Depuis le lancement d'Europass en février 2005 et avril 2009, 5,1 millions de CV Europass ont été remplis en ligne. Des principes européens communs ont été adoptés en vue de mettre en place des systèmes d'orientation tout au long de la vie et de valider l'apprentissage informel et non formel. Ces deux questions sont plus que jamais au

cœur de l'agenda politique, tant au niveau européen qu'à l'échelle nationale. D'autres outils européens sont en préparation ou ont été adoptés récemment, comme des propositions de la Commission européenne dans lesquelles cette dernière préconise la mise en place d'un système européen de crédits pour l'EFP (destiné à transférer plus facilement les crédits des acquis d'apprentissage d'un système de certification à un autre), ainsi qu'un cadre européen de référence pour l'assurance qualité dans l'EFP (insistant sur les indicateurs et les principes de qualité, il aide les pays à évaluer les améliorations de leurs systèmes d'EFP).



Jakub Dür, vice-ministre tchèque de l'éducation, en compagnie de Konstantinos Kouskoukis, secrétaire général chargé de l'éducation et de la formation tout au long de la vie au sein du ministère grec de l'éducation nationale et des affaires religieuses

Problèmes communs

Malgré les progrès observés et les nombreux exemples de bonnes pratiques, la conférence a insisté sur la nécessité de poursuivre l'application concrète des réformes. En ce qui concerne les critères européens de référence définis pour les secteurs de l'éducation et de la formation, les progrès accomplis sont décevants. Par exemple, la participation de la population active adulte au système d'éducation et de formation tout au long de la vie (il s'agit ici, le plus souvent, de formation professionnelle) s'élève à seulement 9,7 %, bien en deçà du critère européen de référence, fixé à 12,5 % pour 2010. Des outils européens sont développés, mais n'ont pas encore été mis en œuvre. Les cadres de certifications ne permettent pas encore vraiment d'améliorer la mobilité des citoyens, qu'elle soit professionnelle ou géographique. Les États membres travaillent à mettre en relation les cadres nationaux de certifications avec le CEC, ainsi qu'à développer des cadres nationaux pour l'assurance qualité dans l'EFP. Il s'agit là de tâches exigeantes. Quant au système européen de crédits pour l'EFP, il nécessite encore énormément de travail. Pour Patrick Werquin, de l'OCDE, la reconnaissance de l'apprentissage non formel et informel a un coût. Comme il l'a indiqué lors de la conférence, il est impossible de savoir si les avantages en la matière prennent le pas sur les inconvénients, car les résultats obtenus

sont susceptibles de ne pas être pleinement reconnus sur le plan social.

Aviana Bulgarelli, directrice du Cedefop, s'est jointe à la Commission européenne et à d'autres voix pour plaider en faveur d'un renforcement des liens entre l'EFP et le marché du travail. Elle a insisté sur la nécessité d'anticiper les besoins de compétences. Avec 78 millions de personnes peu qualifiées et une population vieillissante, l'Europe risque d'être confrontée à une pénurie de compétences. Pourtant, seulement un tiers environ des salariés participent aux stages de formation continue organisés par les entreprises. L'initiative européenne «De nouvelles compétences pour de nouveaux emplois» va permettre de définir une approche commune en matière d'anticipation des besoins en compétences et d'identification des éventuelles pénuries. En 2008, le Cedefop a été le premier à anticiper les besoins en compétences à l'échelle paneuropéenne. Il a fait remarquer que, pour la période 2006-2020, de nombreux nouveaux emplois demanderont des certifications de niveau élevé, pendant que la majorité des offres d'emploi concerneront les certifications de niveau élevé et moyen. Même si la crise doit entraîner une baisse du nombre d'emplois, la tendance sous-jacente actuelle en faveur d'une demande de compétences de plus en plus élevées devrait se poursuivre. Une chute significative du nombre d'emplois destinés aux personnes peu qualifiées ou sans qualifications formelles paraît inévitable. Ces emplois représentaient environ un tiers du marché du travail en 1996, mais cette proportion devrait passer à moins d'un cinquième en 2020. En cas de réduction des investissements dans le domaine des compétences aujourd'hui, c'est la pénurie de compétences qui risque de se voir aggraver demain. Les prévisions du Cedefop concernant l'offre de compétences seront publiées plus tard dans l'année 2009.

Au vu de la situation (la réforme de l'EFP est loin d'être achevée), la question est de savoir si l'élan qui a entraîné les progrès observés à ce jour peut être préservé. La fin du processus de Copenhague est prévue pour 2010. Hélène Clark, qui dirige la Direction Éducation et Formation tout au long de la vie (domaines politiques et programme) de la Commission européenne, a insisté sur l'importance du nouveau cadre stratégique pour la période post-2010. Elle a appelé de ses vœux un débat le plus large possible concernant le positionnement du processus de Copenhague dans le cadre de la nouvelle stratégie Éducation et formation 2020 adoptée en mai. Préparant la présidence belge de l'Union européenne prévue au second semestre 2010, Micheline Scheys a insisté sur la nécessité de communiquer de manière plus efficace avec les citoyens sur des sujets tels que le travail effectué sous le processus de Copenhague et le rôle joué par la société civile en termes de sensibilisation aux réformes de l'EFP.

De nombreuses difficultés devront être surmontées afin de maintenir cet élan. Confrontées à la concurrence, les entreprises résisteront difficilement à la tentation de

couper dans les dépenses de formation pendant la crise actuelle. Les États membres devront se concentrer sur la crise économique et ses répercussions. Confrontés à leur déficit budgétaire, ils risquent sérieusement de réduire le financement consacré à l'EFP. Mettre en place des outils européens ne va pas sans difficultés. Des intérêts différents doivent être conciliés (entre les différents pays, mais également au sein même de ces pays). Le processus de Copenhague est en place depuis huit ans déjà, et des signes d'essoufflement de la réforme peuvent être observés. Quant aux progrès accomplis, bien que constants, ils peuvent parfois s'avérer particulièrement lents. Prévu respectivement pour juin et novembre 2009, le nouveau Parlement européen et la nouvelle Commission européenne auront peut-être de nouvelles priorités et de nouvelles idées pour l'EFP.

Sens commun

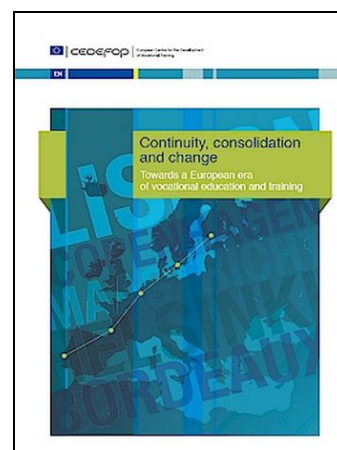
Cependant, il existe de nombreuses bonnes raisons de poursuivre la réforme de l'EFP. Manfred Tessaring, Directeur de la recherche au Cedefop, a souligné que l'Europe n'était pas confrontée uniquement à des bouleversements économiques et à la montée du chômage. La population vieillissante, le changement climatique (qui crée des emplois «verts» et requiert le développement de nouvelles compétences pour les emplois existants), les avancées technologiques et l'inadéquation grandissante entre les compétences acquises et celles demandées sur le marché de l'emploi sont autant de raisons pour continuer à investir dans l'EFP plutôt qu'en réduire le financement. Mario Sepi, Président du Comité économique et social européen, a également attiré l'attention des participants sur le rôle joué par l'EFP dans le cadre du modèle social européen, rôle qu'il convient de renforcer en ces temps de crise.

Se référant au plan européen de relance, le commissaire Figel¹ a invité à investir dans l'humain, car il s'agit d'un investissement «intelligent» nécessaire pour affronter les problèmes économiques actuels. Il a été soutenu dans cette affirmation par Andrea Benassi, secrétaire général de l'UEAPME (Union européenne de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises), qui a insisté sur la nécessité pendant la récession de consacrer les périodes de chômage et de chômage partiel à la formation.

Bien que concernant plus spécifiquement la prévision des besoins en compétences, l'argument de Marc-Antoine Estrade, du ministère français de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, peut sûrement s'appliquer à d'autres domaines: il indique en effet que le succès repose sur un renforcement de la coordination au niveau national, régional et sectoriel, qui permettrait de construire des partenariats et des réseaux de partage de l'information. La nécessité de poursuivre la coopération et de développer les partenariats est certainement comprise en République tchèque. Comme l'a fait remarquer le vice-ministre tchèque de l'éducation, Jakub Dürr, le renforcement des partenariats éducation/entreprises constitue l'une des priorités de la présidence tchèque de l'UE.

Les progrès reposent également sur les données fournies pour orienter les politiques d'EFP et autres politiques

associées. La mise à disposition de ces données au niveau européen compte au nombre des principales missions du Cedefop. La prochaine révision du processus de Copenhague aura lieu lors d'une réunion ministérielle à Bruges en décembre 2010. Fort du mandat qui lui a été conféré par le communiqué de Bordeaux, le Cedefop fournira un nouveau rapport visant à aider la Commission européenne, les ministres et les partenaires sociaux à envisager les prochaines étapes. Le rapport dressera un point sur le processus de Copenhague et en analysera les forces et les faiblesses.



Le rapport du Cedefop sur la politique européenne en matière d'EFP est disponible à l'adresse suivante:

http://www.cedefop.europa.eu/etv/Information_resources/Bookshop/publication_details.asp?pub_id=528

Le processus de Copenhague est un exemple de coopération fructueuse entre la Commission européenne, les États membres et les partenaires sociaux. Il a contribué aux progrès accomplis en direction de l'ère européenne de l'EFP, dont il est question dans l'intitulé de la conférence. Toutefois, l'avènement de cette ère ne s'inscrit pas encore dans la réalité. Il nous faut observer dans quelle mesure la situation économique actuelle entravera la réforme de l'EFP en Europe ou constituera une incitation plus forte à poursuivre les travaux, consolider les progrès et changer non seulement ce que nous apprenons, mais aussi nos modes d'apprentissage.

Des informations supplémentaires sur la conférence sont disponibles sur le site suivant:

http://www.cedefop.europa.eu/etv/Information_resources/Bookshop/publication_details.asp?pub_id=528